

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **8 septembre 2014**

Décision n° **B-2014-0316**

commune (s) :

objet : Réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse -
Attribution de la subvention 2014 à l'association Trabouloscope - Autorisation de signer un avenant n° 4

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Da Passano

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 1er septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mardi 9 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Gouverneyre, Longueval.

Absents excusés : Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Guillemot), M. Brachet (pouvoir à M. Le Faou), Mme Cardona (pouvoir à M. Abadie), M. Chabrier.

Absents non excusés : Mme Frih, M. Lebuhotel.

Bureau du 8 septembre 2014**Décision n° B-2014-0316**

objet : **Réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Attribution de la subvention 2014 à l'association Trabouloscope - Autorisation de signer un avenant n° 4**

service : Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2014-0006 du 23 avril 2014, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

L'association Trabouloscope a initié un projet de réalisation d'une série documentaire vidéo, afin de capter et retranscrire la vie du quartier autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse. Ce projet prévoit de réaliser, jusqu'au 31 décembre 2014, 30 courts-métrages d'une durée de 5 minutes chacun.

La Communauté urbaine de Lyon, maître d'ouvrage des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse, et qui, par ailleurs, s'investit dans une politique de communication et de participation citoyenne, a souhaité apporter son soutien au projet de l'association.

Par délibération n° 2010-1691 du 20 septembre 2010, le Conseil de communauté a décidé d'apporter une participation financière de 48 000 € pour la réalisation de ces actions et selon un programme pluriannuel, soit 12 000 € en 2010 et 9 000 € pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014. La convention de financement pluriannuelle entre la Communauté urbaine et l'association Trabouloscope a été signée le 17 novembre 2010.

Par ailleurs, l'association Trabouloscope a consenti la cession des droits de propriété intellectuelle relatifs à la série documentaire par convention du 20 juin 2011.

Programme d'actions 2014

L'année 2014 est la dernière année de production de la série "En Travaux" et il reste 6 épisodes à effectuer (24 des 30 épisodes ont été réalisés fin 2013). Ces épisodes sont livrés dans l'année 2014, avec un calendrier établi conjointement entre Trabouloscope et la Communauté urbaine.

Outre des portraits de l'évolution urbaine et de l'implication de chacun dans ces métamorphoses, Trabouloscope met l'accent sur la co-réalisation de ses épisodes, réaffirmant la dimension collective de la série et permettant de varier les points de vue, les sujets, les esthétiques et les rendus.

Ainsi, de nouveaux réalisateurs effectueront des épisodes. Les thématiques pour 2014 sont :

- les lumières du tube modes doux,
- paysagisme,
- les codes de sécurité du tunnel,
- un making off,
- revoir monsieur Charles Huon ou madame Wolff par exemple.

Le présent dossier a pour objet de décider d'une participation financière à hauteur de 9 000 € au titre du programme d'actions 2014 pour ce projet et d'en définir les modalités de versement.

Cette participation financière fait l'objet de l'avenant n° 4 à la convention du 17 novembre 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération-cadre n° 2010-1691 du 20 septembre 2010 ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 9 000 € au profit de l'association Trabouloscope dans le cadre de son programme d'actions 2014,

b) - l'avenant n° 4 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et ladite association définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 822.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 septembre 2014.